

SPÉCIAL CONGRÈS

BUDGET DU QUÉBEC: UNE RUPTURE DU PACTE SOCIAL

DANS CE NUMÉRO :

BUDGET DU QUÉBEC	1
LES FINANCES PUBLIQUES	2
LES 50 ANS DU SNEABC	3
VIEILLIR DANS LA DIGNITÉ	3
ÉCOPATROUILLE	4
LES PHOTOS DU CONGRÈS	4

SOMMAIRE :

- La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau à Sept-Îles
- Les finances publiques versus la crise économique
- Pourrez-vous découvrir celui qui est si joliment photographié dans « le reconnaissez-vous » d'aujourd'hui ?

De passage à Sept-Îles à l'occasion du 6e congrès du Conseil central Côte-Nord, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau s'apprête ce matin à dénoncer le budget déposé en mars par le ministre des Finances, Raymond Bachand.

Des compressions catastrophiques

Pour la CSN, il est trompeur d'affirmer que 60% des efforts de redressement budgétaire viendront du gouvernement, alors que ce sont les services à la population qui vont être diminués de plus de 5 milliards de dollars d'ici 2013-2014. Que ce soit les coupes dans les services de francisation des immigrants ou le non-remplacement du personnel administratif, la récupération de 1,2 milliard dans les budgets de la Santé, de l'Éducation, de la Famille, des Transports et le gel des budgets de 18 ministères, la population québécoise va devoir suivre, semaine après semaine, la saga des coupes impliquant la disparition pure et simple de certains services ou programmes jugés essentiels.

« Cette folle course au retour à l'équilibre zéro fera

du Québec le plus rapide en la matière de tous les pays développés. Quelle gloire en tirerons-nous ? Un pénible exercice qui fera voler en éclats nos choix de société ? Les libéraux de Jean Charest nous ont trahis. Ils ont utilisé le prétexte de la crise économique pour justifier un virage à droite dont les Québécoises et les Québécois ne voulaient pas. »



Non à la taxe santé et au ticket modérateur

La présidente de la CSN réitère sa vive opposition à l'introduction d'une taxe santé (qui atteindra 200 \$ indépendamment du revenu des contribuables) et d'un ticket modérateur. La présidente de la CSN invite d'ailleurs les gens de la Côte-Nord à signer la pétition citoyenne en ligne sur le site Web de la CSN, demandant au gouvernement d'abandonner la taxe santé au www.csn.qc.ca.

Manifestation en soutien au secteur public

Alors que les délégué-es au congrès du Conseil central Côte-Nord manifesteront ce midi au Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles, en appui aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public, la présidente de la CSN a réitéré au gouvernement son invitation à négocier avec diligence.

« Notre objectif est toujours d'arriver à une entente négociée dans les meilleurs délais, déclare la dirigeante syndicale. Une condition est essentielle pour concrétiser cet objectif. Il s'agit d'un réel arrimage du discours public du gouvernement avec les messages livrés aux tables de négociation. Il ne suffit pas d'invoquer *ad nauseam* les problèmes de pénurie de main-d'œuvre, de rigidité des conventions collectives, de productivité et d'absentéisme. Si le gouvernement souhaite régler efficacement et durablement ces problèmes, nous l'invitons à considérer les organisations syndicales comme des partenaires égaux et incontournables pour s'attaquer à l'organisation du travail et pour régler maintenant certains problèmes criants. »

Service des communications de la CSN

LES FINANCES PUBLIQUES

La crise économique et financière qui sévit depuis plusieurs mois a eu pour effet d'accélérer la dégradation des finances publiques. Le gouvernement, aux prises avec d'importants déficits, veut retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014, ce qui implique des choix lourds de conséquences pour la société québécoise. Cette réduction draconienne des dépenses entraînera d'importantes coupures dans les services dispensés par l'État. Il ne s'agit pas là de faire un simple exercice comptable, mais bien une occasion de faire une réflexion véritable sur le rôle de l'État.

Le gouvernement Charest fait une obsession des impôts trop élevés au Québec, mais ce qu'il omet de préciser dans son discours c'est que les contributions fiscales des québécoises et des québécois leur permettent

de s'offrir une gamme de services publics et de programmes sociaux supérieurs à ce qui existe ailleurs au Canada. Ici, on favorise une meilleure redistribution de la richesse, ainsi les travailleurs à plus faibles revenus et les personnes les plus démunies de notre société ont droit aux mêmes services que les mieux nantis. Une étude menée par le Centre canadien de politique alternative démontre qu'en moyenne, chaque canadien tire un avantage évalué à 16 527 \$ par année de l'existence des services et des programmes publics (fédéraux, provinciaux et municipaux).

La CSN rejette les solutions pour augmenter les revenus de l'État qui reposeraient sur des compressions budgétaires, la privatisation de services publics, les partenariats publics-privés, le recours accru à la sous-traitance ou toute augmentation de tarifs sur le pa-

nier de biens et de services jugés essentiels. De plus, il serait inacceptable de promouvoir des solutions qui feraient subir aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public un fardeau dont ils ont trop souvent eu la charge. Toute proposition visant l'augmentation des revenus du gouvernement doit se faire dans le cadre d'un pacte social qui réaffirme la nécessité des services publics et des mesures de protection sociale comme facteur fondamental de la redistribution de la richesse, de l'égalité des chances et d'une plus grande justice sociale.

Chantal Côté, trésorière

CCCN-CSN



RAPPEL

C'est ce midi que nous irons manifester devant le CSSS de Sept-Îles en appui aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public. Des autobus vous attendront devant l'hôtel. Un rendez-vous qu'il ne faut surtout pas manquer !!!!!



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

Nous vous présenterons à chaque parution des photos de quelques personnes qui ont travaillé ou milité à la CSN, peut-être y sont-ils encore d'ailleurs, à vous de deviner c'est qui????



Pour cette dernière édition du journal du congrès, nous vous mettons au défi de trouver à qui appartient cette magnifique « binette ». Nous préférons vous aviser que la réponse est très difficile à trouver !!!

LES 50 ANS DU SNEABC, ÇA SE FÊTE !

Mercredi en fin de journée, le congrès du Conseil central Côte-Nord—CSN a souligné le cinquantième anniversaire de fondation du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau. À tour de rôle le président du conseil central, Guillaume Tremblay, Alain Lampron, président de la Fédération de la métallurgie, Roger Valois 2^e vice-président de la CSN sont venus souligner l'apport de ce syndicat dans chacune de leur organisation. Beaucoup d'histoires et d'anecdotes nous ont été présentées et nous avons été à même de constater comment ce syndicat a défilé les années avec de dures luttes, mais aussi avec de belles victoires.

Que ce soit au niveau de leurs luttes au cours de ces cinquante années d'existence, que ce soit au niveau de l'innovation dans leurs relations de travail et dans leur convention collective, que ce soit

au niveau de leur participation et de leur implication à la fédération et au conseil central, tant au niveau des personnes élues que salariées, tous ont souligné l'importance et l'appartenance de ce syndicat au sein de la CSN. Non pas en terme d'apport en cotisations syndicales, mais bien en terme d'implication démocratique et de solidarité; solidarité envers leurs membres, envers la CSN et envers toute la population de la région, ce qu'ils ont toujours démontré.

René Pineault, le nouveau président est venu nous donner une petite idée des festivités qui auront lieu au cours de l'année et particulièrement le 7 juillet, date de fondation du syndicat.

Une plaque commémorative en aluminium a aussi été dévoilée lors d'un cocktail qui a suivi les hommages.

Bon cinquantième anniversaire et longue vie au SNEABC.

L'exécutif du CCCN



VIEILLIR DANS LA DIGNITÉ

Une offre insuffisante et inadéquate pour une demande en croissance, voilà le constat qui ressort lorsqu'on regarde de près les services que les personnes âgées de la Côte-Nord sont en droit de recevoir, mais ne reçoivent pas.

De plus, nous n'êtes pas sans savoir que la démographie de la population québécoise est marquée par un taux accéléré du vieillissement. La CSN et la conseil central vont porter des revendications par l'entremise des comités de pilotage afin de s'assurer d'avoir une plateforme de revendications pour une vision sociale et positive du vieillissement.

Tel qu'expliqué durant le congrès,

nos travaux sont déjà commencés ici, dans la région. D'abord, nous sommes à recueillir de l'information pour obtenir un portrait des ressources régionales, développer notre plateforme régionale de revendications et notre plan de communication au niveau des syndicats et de la population pour nous assurer d'atteindre nos objectifs. Le comité de pilotage régional aura besoin de la collaboration de ses syndicats pour bien réaliser ce dossier. Les enjeux socio-économiques sont grands.

Le comité de pilotage

Guillaume Tremblay

Hélène Lacasse

Réjean Bradley



Denise Boucher, 3^e vice-présidente de la CSN

Pour nous joindre

www.csn-cote-nord.com

CONSEIL CENTRAL CÔTE-NORD

999, rue Comtois
Baie-Comeau (Québec) G5C 2A5
Téléphone: (418) 589-2608
Télécopie: (418) 589-6873

690, boul. Laure, bureau 10
Sept-Îles (Québec) G4R 4N8
Téléphone : (418) 962-5571
Télécopie : (418) 968-0815

Messagerie : ccnbc@globetrotter.net



L'équipe de la rédaction:

Hélène Girard Courriel: helene.girard@csn.qc.ca

Jean-Pierre Porlier Courriel: jeanpierre.porlier@cegep-sept-iles.qc.ca

Vous avez des nouvelles, des potins à soumettre, contactez un des membres de l'équipe de la rédaction.



Blague à part

- Je veux m'acheter un boomerang neuf. Comment puis-je me débarrasser du vieux ?
- Deux arbres se disputent:
 - Tu es vraiment dur de la feuille !
 - Mais tais-toi donc, espèce de vieille branche.

IMPORTANT

C'est le 25 juin que nous déménageons les installations du bureau de Sept-Îles dans notre nouvel édifice qui est situé au 512, rue Brochu à Sept-Îles.

N'hésitez pas à venir nous visiter !

Étancher sa soif sans polluer

Boire de l'eau est un excellent geste pour la santé, à la condition de ne pas nuire à celle de votre environnement ! La fabrication des populaires bouteilles d'eau en plastique est une industrie polluante qui utilise du pétrole, une ressource non renouvelable. De plus, seulement 6% de ces bouteilles sont recyclées par les consommateurs québécois. Enfouie ou échappée dans la nature, une bouteille en plastique peut prendre jusqu'à 1000 ans pour se décomposer.

La solution ? Remplacez les bouteilles d'eau par des verres et un pichet que vous garderez au réfrigérateur . Pour vos déplacements, privilégiez la gourde réutilisable , lavable à l'infini !



Merci à DG CSN pour la magnifique soirée

